



FILIÈRE
MOTOCROSS

**PROJET DE
PERFORMANCE
FÉDÉRAL**

2021 - 2024



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SOMMAIRE

PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL MOTOCROSS

1. Présentation du Projet de Performance Fédéral

3

2. Détection

2.1 Collectif de ligue

4

2.2 Détection 65cc

5

2.2 Détection 85cc

6

2.3 Détection Féminine

8

2.4 Sites d'Excellence Sportive

9

3. Équipe de France Espoir

3.1 Équipe de France Espoir 85cc

11

3.2 Équipe de France Espoir 125cc

12

3.3 Équipe de France Espoir 250cc

13

3.4 Équipe de France Espoir Sidecar Motocross

14

3.5 Équipe de France Espoir Supermoto

15

4. Collectif Mondial

4.1 Suivi individualisé des meilleurs pilotes internationaux

15

4.2 Préparation à la course par équipe du Motocross des Nations

16

4.3 Préparation à la course par équipe Supermoto des Nations

17

4.4 Préparation à la course par équipe Sidecar des Nations

18



COLLECTIF MONDIAL

(Pilotes Français participant au championnat du Monde)

Programme : Compétitions internationales

Objectifs : Titre ou podium au championnat du Monde individuel et par équipe

Nombre de stages : 2

Responsable : Pascal FINOT



ÉQUIPE DE FRANCE ESPOIR SUPER-MOTO

Programme : Compétitions internationales

Objectifs : Podium au championnat du Monde

Nombre de stages : 3

Responsable : Sébastien BONNAL

ÉQUIPE DE FRANCE ESPOIR SIDE CAR

Programme : Compétitions internationales

Objectifs : Podium au championnat du Monde

Nombre de stages : 4

Responsable : Freddy BLANC

ÉQUIPE DE FRANCE MX 85 (11-14 ans) / 125 (13-17 ans) / 250 (15-22 ans)

Programme : Compétitions internationales

Objectifs : Titre au podium au championnat d'Europe

Nombre de stages : 6 à 7 stages selon l'Équipe

Responsables : Sébastien BONNAL (250), Lucas BECHIS (125), Freddy BLANC (85)



COLLECTIF DE LIGUE (de 7 à 11 ans)

Programme : Compétitions régionales et nationales

Objectifs : Podium en championnat de Ligue et participation au championnat de France

Nombre de stages : À la convenance des Ligues

Responsables : Ligues Motocyclistes Régionales

DÉTECTION 65cc (de 8 à 12 ans)

Programme : Compétitions nationales et internationales

Objectifs : Podium en championnat de France et participation au championnat d'Europe

Nombre de stages : 3

Responsable : Sébastien POURCEL

COLLECTIF DE ZONE (de 9 à 13 ans)

Programme : Compétitions nationales et internationales

Objectifs : Podium en championnat de France et participation au championnat d'Europe

Nombre de stages : 3

Responsables : Sébastien BONNAL + 5 éducateurs (5 zones)

DÉTECTION FÉMININE (de 9 à 18 ans)

Programme : Compétitions nationales et internationales

Objectifs : Podium en championnat de France et participation au championnat d'Europe

Nombre de stages : 3

Responsables : Alexandre MOREL et Livia LANCELOT

DÉTECTION



DÉTECTION

COLLECTIF DE LIGUE

Organisation / Coordination : Le Président de la Commission Régionale Motocross

Encadrement : Entraîneur de la ligue concernée

Public concerné : pilotes âgé(e)s de 7 à 11 ans

Effectif : 8 à 10 pilotes maximum

OBJECTIFS :

- Regrouper les meilleurs pilotes de la Ligue pour analyser le niveau général
- Évaluer les performances et potentiels individuels
- Augmentation de la performance et de la technique de pilotage
- Développer l'accessibilité à la compétition d'un niveau national
- Support à la détection nationale
- Podium en championnat de Ligue Motocross
- Participation au championnat de France Minivert

CONDITIONS :

- Être en possession d'une licence FFM en cours de validité
- Présenter des aptitudes à la pratique du Motocross
- Participer au championnat de Ligue dans son intégralité
- Participer au championnat de France Minivert

- Obtenir des résultats sportifs encourageants et réguliers

PROGRAMME :

(suivant les âges et cylindrées) :

- Participation à des stages à la convenance de la Ligue
- Participation au championnat de Ligue Motocross
- Participation au championnat de France Minivert

FINANCEMENT :

Frais pris en charge par les pilotes :

- Leurs frais de déplacement, de restauration et d'hébergement
- Les frais d'entretien et d'acheminement des motos

Frais pris en charge par la Ligue :

- Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacations de l'Entraîneur
- Les frais de location des terrains ou circuit

BILAN :

DÉTECTION

65CC

À l'issue de chaque stage, un compte-rendu sera adressé par l'Entraîneur à la Commission Régionale concernée.

Responsable : Sébastien POURCEL

Public concerné : pilotes 65cc âgé(e)s de 8 à 12 ans

Effectif : 10 pilotes maximum

Sélection : sur proposition de l'Entraîneur National à la Direction Technique Nationale

Encadrement : stages assurés par un entraîneur diplômé

🎯 OBJECTIFS :

- Podium au championnat de France Minivert 65cc
- Top 5 au championnat d'Europe EMX 65cc
- Podium à la coupe du Monde MX Junior 65cc (classement individuel)
- Titre au championnat du Monde MX Junior (classement par équipe)

⚙️ CONDITIONS :

- Être en possession d'une licence FFM en cours de validité
- Présenter des aptitudes à la pratique du Motocross
- Être engagé dans une démarche de Performance
- Participer au championnat de France Minivert dans son intégralité
- Obtenir des résultats sportifs encourageants

et réguliers en championnat de France Minivert

📅 PROGRAMME :

- 3 stages de 2 jours
- Participation au championnat de France Minivert 65cc
- Participation au championnat d'Europe EMX 65cc
- Participation au championnat du Monde MX Junior 65cc (si sélection)

💰 FINANCEMENT :

Frais pris en charge par les pilotes :

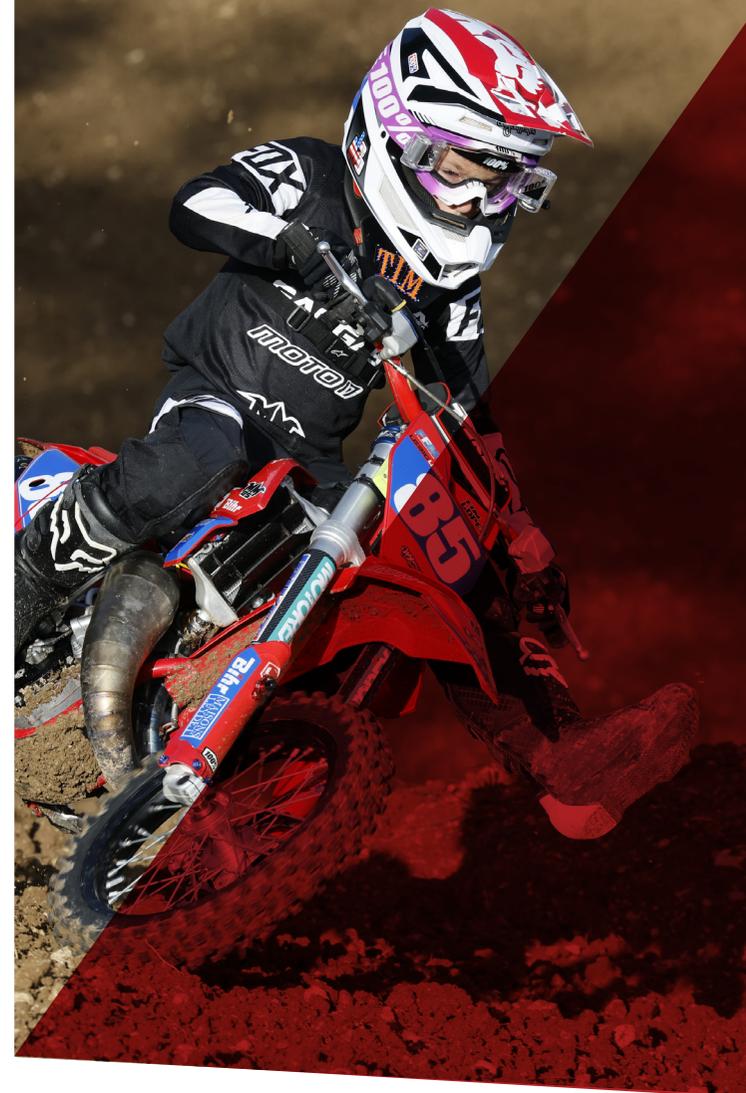
- Leurs frais de déplacement, de restauration et d'hébergement
- Les frais d'entretien et d'acheminement des motos

Frais pris en charge par la Ligue :

- Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacations de l'Entraîneur
- Les frais de location des terrains ou circuits

📌 BILAN :

À l'issue de chaque stage et journée d'observation, un compte-rendu sera adressé par l'Entraîneur à la Direction Technique Nationale.





DÉTECTION

85CC

Coordonnateur : Sébastien BONNAL

Encadrement : stages assurés par un entraîneur diplômé

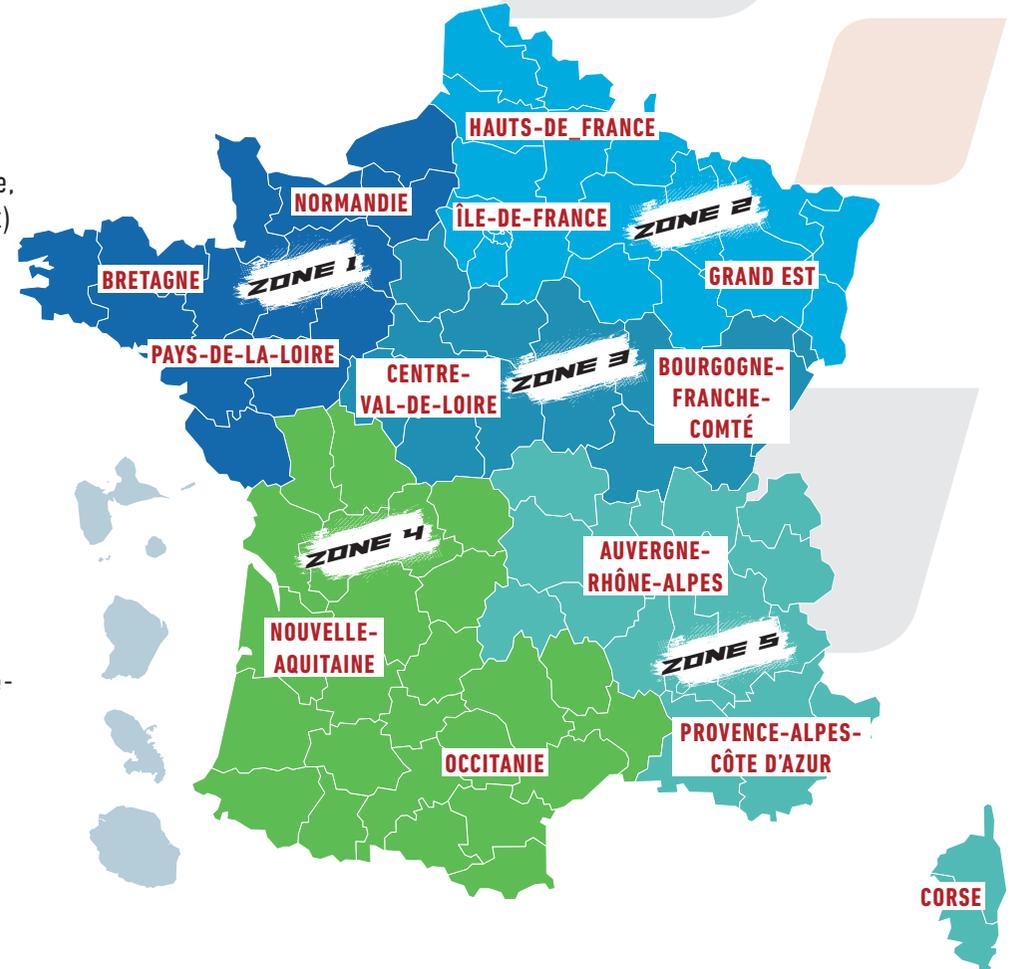
Public concerné : pilotes 85cc âgé(e)s de 9 à 13 ans

Effectif : 8 pilotes maximum par zone dont une féminine et un 65cc

Sélection : sur proposition de l'Entraîneur National à la Direction Technique Nationale

RESPONSABLES DE ZONE :

- **Zone 1** (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire) : **Théo ROPTIN**
- **Zone 2** (Hauts-de-France, Ile-de-France, Grand-Est) : **Alexandre MOREL**
- **Zone 3** (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire) : **Loïc ROMBAUT**
- **Zone 4** (Occitanie, Nouvelle-Aquitaine) : **Melvin REGNER**
- **Zone 5** (Auvergne-Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Corse) : **Frédéric SANDOULY**



DÉTECTION

85CC

OBJECTIFS :

- Podium au championnat de France Minivert 85cc
- Participation au championnat de France Espoirs
- Participation au championnat d'Europe EMX 85cc

CONDITIONS :

- Être en possession d'une licence FFM en cours de validité
- Présenter des aptitudes à la pratique du Motocross
- Être engagé dans une démarche de Performance
- Participer au championnat de France dans son intégralité
- Obtenir des résultats sportifs encourageants et réguliers en championnat de France

PROGRAMME :

- 3 stages de 2 jours
- Participer au championnat de France Minivert et/ou Espoirs
- Participer aux qualifications du championnat d'Europe

FINANCEMENT :

- Frais pris en charge par les pilotes :
- Leurs frais de déplacement, de restauration et d'hébergement
- Les frais d'entretien et d'acheminement des motos
- Frais pris en charge par la FFM :
- Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacations de l'Entraîneur
- Les frais de location des terrains ou circuits

BILAN :

À l'issue de chaque stage et journée d'observation, un compte-rendu sera adressé par l'Entraîneur à la Direction Technique Nationale.





DÉTECTION

FÉMININE

Responsables : Alexandre MOREL / Livia LANCELOT

Encadrement : stages assurés par des entraîneurs diplômés

Public concerné : pilotes 65cc, 85cc et 125cc de 9 à 18 ans

Effectif : 10 pilotes maximum par Groupe (65/85 et 85/125)

Sélection : sur proposition de l'Entraîneur National à la Direction Technique Nationale

🎯 OBJECTIFS :

- Intégrer les pilotes féminines dans un collectif de zone
- Inciter les pilotes féminines à participer au championnat de France Minivert 65 / 85, Espoirs et Juniors
- Top 5 au championnat de France Féminin
- Participation au championnat d'Europe Féminin

⚙️ CONDITIONS :

- Être en possession d'une licence FFM en cours de validité
- Présenter des aptitudes à la pratique du Motocross
- Être engagé dans une démarche de Performance
- Participer au championnat de France Féminin dans son intégralité
- Participer au championnat d'Europe Féminin
- Obtenir des résultats sportifs encourageants et réguliers en championnat de France Féminin

📅 PROGRAMME :

- 3 stages de 2 jours
- Participer aux championnats de France Minivert

et/ou Espoirs ou Juniors

- Participer au championnat de France Féminin pour les pilotes 125cc
- Participer au championnat d'Europe pour les 125cc

💰 FINANCEMENT :

Frais pris en charge par les pilotes :

- Leurs frais de déplacement, de restauration et d'hébergement
- Les frais d'entretien et d'acheminement des motos

Frais pris en charge par la FFM :

- Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacations de l'Entraîneur
- Les frais de location des terrains ou circuits

📌 BILAN :

À l'issue de chaque stage, un compte-rendu sera adressé par les Entraîneurs à la Direction Technique Nationale.

DÉTECTION

SITES D'EXCELLENCE SPORTIVE

Pilotes : Les pilotes sont recrutés par le moto club labélisé. En fonction de leur niveau, ils pourront être invités lors des stages de zone.

OBJECTIFS :

Les sites d'excellence sportive (SES) ont pour objectif de permettre aux jeunes pilotes de s'entraîner pour tendre vers le haut-niveau tout en garantissant un suivi scolaire classique et adapté dans des structures labellisées intégrant le projet sportif et éducatif de la FFM.

Au travers de la labellisation, la FFM valide une structure présentant les garanties de logistique et de compétence figurant au cahier des charges

Tout établissement affilié FFM et répondant au cahier des charges peut demander la labellisation.

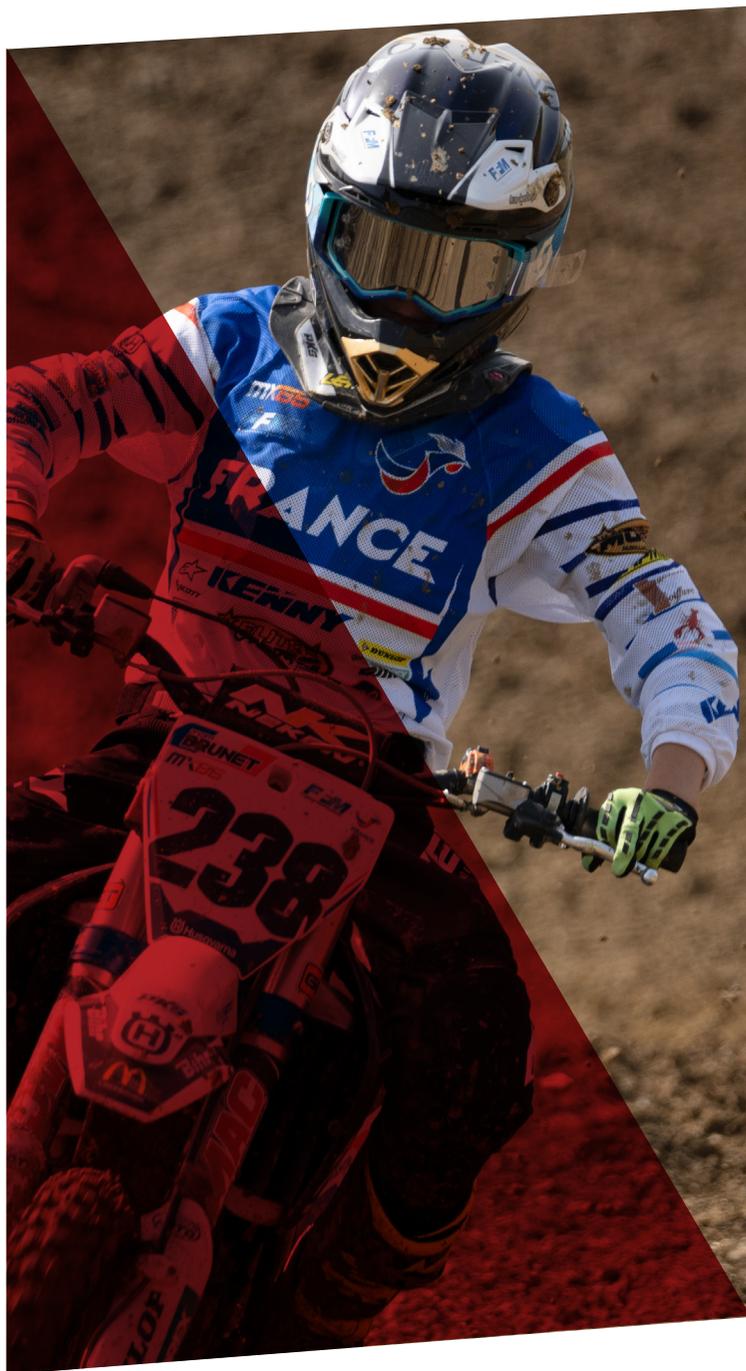
LABELLISATION :

**Le label « SES » est attribué pour 2 ans.
Son attribution et son renouvellement sont conditionnés par :**

- Une visite annuelle de la Directrice Technique Nationale ou de son représentant pour le suivi du projet

- L'analyse des résultats sportifs et scolaires de l'année écoulée
- La délivrance de 10 licences FFM minimum toutes catégories confondues et pour des personnes inscrites au S.E.S ou non
- Un bilan annuel du SES sur les résultats sportifs et sur le budget.
- Le respect du Code sportif de la part de la structure et de ses sportifs
- Cf. cahier des charges des SES.





ÉQUIPE DE FRANCE ESPOIR

ÉQUIPE DE FRANCE 85CC

Responsable : Frédéric BLANC

Encadrement : stages assurés par un entraîneur diplômé

Public concerné : pilotes 85cc âgé(e)s de 11 à 14 ans

Effectif : 5 pilotes maximum, dont une féminine

Sélection : sur proposition de l'Entraîneur National à la Direction Technique Nationale

🎯 **OBJECTIFS :**

- Podium au Championnat d'Europe EMX85
- Podium au Championnat du Monde MX Junior 85cc (classement individuel)
- Titre au Championnat du Monde MX Junior (classement par équipe)

⚙️ **CONDITIONS :**

- Être en possession d'une licence FFM en cours de validité
- Présenter des aptitudes à la pratique du Motocross
- Être engagé dans une démarche de Haute Performance
- Participer au championnat d'Europe dans son intégralité
- Obtenir des résultats sportifs encourageants et réguliers au championnat d'Europe

📅 **PROGRAMME :**

- 7 stages de 2 à 4 jours
- Championnat d'Europe EMX85
- Championnat du Monde MX Junior (si sélection)

💰 **FINANCEMENT :**

Frais pris en charge par les pilotes :

- Leurs frais de déplacement, de restauration et d'hébergement
- Les frais d'entretien et d'acheminement des motos

Frais pris en charge par la FFM :

- Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacations de l'Entraîneur
- Les frais de location des terrains ou circuits
- Une aide forfaitaire pour les pilotes participant aux stages Équipe de France et aux compétitions internationales 85cc, selon les critères d'attribution définis par la Direction Technique Nationale et sur présentation des justificatifs.

📄 **BILAN :**

À l'issue de chaque stage et journée d'observation, un compte-rendu sera adressé par l'Entraîneur à la Direction Technique Nationale.

ÉQUIPE DE FRANCE ESPOIR

ÉQUIPE DE FRANCE 125CC

Responsable : Lucas BECHIS

Encadrement : stages assurés par un entraîneur diplômé

Public concerné : pilotes 125cc âgé(e)s de 13 à 17 ans

Effectif : 5 pilotes maximum

Sélection : sur proposition de l'Entraîneur(e) National(e) à la Direction Technique Nationale

OBJECTIFS :

- Podium au championnat d'Europe EMX125
- Titre au championnat du Monde MX Junior 125cc (classement individuel)
- Titre au championnat du Monde MX Junior (classement par équipe)
- Titre au Motocross des Nations Européennes

CONDITIONS :

- Être en possession d'une licence FFM en cours de validité
- Présenter des aptitudes à la pratique du motocross
- Être engagé dans une démarche de Haute Performance
- Participer au championnat d'Europe dans son intégralité
- Obtenir des résultats sportifs encourageants et réguliers au Championnat d'Europe

PROGRAMME :

- 6 stages de 3 à 4 jours
- 1 épreuve internationale pour préparation à l'Europe
- Championnat d'Europe EMX125
- Championnat du Monde MX Junior (si sélection)

- Motocross des Nations Européennes (si sélection)

FINANCEMENT :

Frais pris en charge par les pilotes :

- Leurs frais de déplacement, de restauration et d'hébergement
- Les frais d'entretien et d'acheminement des motos

Frais pris en charge par la FFM :

- Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacations de l'Entraîneur
- Les frais de location des terrains ou circuits
- Une aide forfaitaire pour les pilotes participant aux stages Équipe de France et aux compétitions internationales 125cc, selon les critères d'attribution définis par la Direction Technique Nationale et sur présentation des justificatifs.

BILAN :

À l'issue de chaque stage et journée d'observation, un compte-rendu sera adressé par l'Entraîneur à la Direction Technique Nationale.



ÉQUIPE DE FRANCE ESPOIR

ÉQUIPE DE FRANCE 250CC

Responsable : Sébastien BONNAL

Encadrement : stages assurés par un entraîneur diplômé

Public concerné : pilotes 250cc âgé(e)s de 15 à 22 ans

Effectif : 5 pilotes maximum dont une féminine

Sélection : sur proposition de l'Entraîneur National à la Direction Technique Nationale

🎯 OBJECTIFS :

- Podium au championnat d'Europe EMX 250cc
- Titre au Motocross des Nations Européennes

⚙️ CONDITIONS :

- Être en possession d'une licence FFM en cours de validité
- Présenter des aptitudes à la pratique du Motocross
- Être engagé dans une démarche de Haute Performance
- Participer au championnat d'Europe dans son intégralité
- Obtenir des résultats sportifs encourageants et réguliers au championnat d'Europe

📅 PROGRAMME :

- 6 stages de 3 à 4 jours
- 1 épreuve internationale pour préparation à l'Europe
- Participation au Championnat d'Europe EMX 250cc
- Participation au Championnat d'Europe des Nations (si sélection)

💰 FINANCEMENT :

Frais pris en charge par les pilotes :

- Leurs frais de déplacement, de restauration et d'hébergement
- Les frais d'entretien et d'acheminement des motos

Frais pris en charge par la FFM :

- Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacations de l'Entraîneur
- Les frais de location des terrains ou circuits
- Une aide forfaitaire pour les pilotes participant aux stages Équipe de France et aux compétitions internationales 250cc, selon les critères d'attribution définis par la Direction Technique Nationale et sur présentation des justificatifs.

📊 BILAN :

À l'issue de chaque stage et journée d'observation, un compte-rendu sera adressé par l'Entraîneur à la Direction Technique Nationale.

ÉQUIPE DE FRANCE ESPOIR

ÉQUIPE DE FRANCE ESPOIR SIDECAR MOTOCROSS

Responsable : Frédéric BLANC

Encadrement : stages assurés par un entraîneur diplômé

Public concerné : pilotes âgés de 16 à 23 ans et passagers âgés de 15 à 23 ans

Effectif : 3 équipages maximum

Sélection : sur proposition de l'Entraîneur National à la Direction Technique Nationale

OBJECTIFS :

- Top 10 au championnat du Monde Sidecar Motocross
- Podium au Side car cross des Nations Européennes

CONDITIONS :

- Être en possession d'une licence FFM en cours de validité
- Présenter des aptitudes à la pratique du Side-car
- Être engagé dans une démarche de Haute Performance
- Participer au championnat du Monde dans son intégralité
- Obtenir des résultats sportifs encourageants et réguliers au championnat du monde

PROGRAMME :

- 4 stages de 2 jours
- Championnat du Monde Sidecar Motocross
- Side car cross des Nations Européennes (si sélection)

FINANCEMENT :

Frais pris en charge par les pilotes :

- Leurs frais de déplacement, de restauration et d'hébergement
- Les frais d'entretien et d'acheminement des side-cars

Frais pris en charge par la FFM :

- Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacations de l'Entraîneur
- Les frais de location des terrains ou circuits
- Une aide forfaitaire pour les pilotes participant aux stages Équipe de France et aux compétitions internationales, selon les critères d'attribution définis par la Direction Technique Nationale et sur présentation des justificatifs.

BILAN :

À l'issue de chaque stage et journée d'observation, un compte-rendu sera adressé par l'Entraîneur à la Direction Technique Nationale.



ÉQUIPE DE FRANCE ESPOIR

ÉQUIPE DE FRANCE ESPOIR SUPERMOTO

Responsable : Sébastien BONNAL

Encadrement : stages assurés par un entraîneur diplômé

Public concerné : pilotes âgé(e)s de 16 à 21 ans

Effectif : 5 pilotes maximum en Europe et/ou Mondial

Sélection : sur proposition de l'Entraîneur National à la Direction Technique Nationale

OBJECTIFS :

- Podium au championnat du Monde S1GP
- Podium au Supermoto des Nations

CONDITIONS :

- Être en possession d'une licence FFM en cours de validité
- Présenter des aptitudes à la pratique du Supermoto
- Être engagé dans une démarche de Haute Performance
- Participer au championnat d'Europe ou du Monde dans son intégralité
- Obtenir des résultats sportifs encourageants et réguliers au championnat d'Europe ou du Monde

PROGRAMME :

- 3 stages de 2 jours
- Participation au championnat du Monde S1GP
- Participation au Supermoto des Nations (si

sélection)

FINANCEMENT :

Frais pris en charge par les pilotes :

- Leurs frais de déplacement, de restauration et d'hébergement
- Les frais d'entretien et d'acheminement des motos

Frais pris en charge par la FFM :

- Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacations de l'Entraîneur
- Les frais de location des terrains ou circuits
- Une aide forfaitaire pour les pilotes participant aux stages Équipe de France et aux compétitions internationales du programme, selon les critères d'attribution définis par la Direction Technique Nationale et sur présentation des justificatifs.

BILAN :

À l'issue de chaque stage et journée d'observation, un compte-rendu sera adressé par l'Entraîneur à la Direction Technique Nationale.



COLLECTIF MONDIAL

SUIVI INDIVIDUALISÉ DES MEILLEURS PILOTES INTERNATIONAUX

Responsable : Pascal FINOT

Encadrement : Sébastien BONNAL

Public concerné : Pilotes Français engagés en championnat du Monde

Sélection : sur proposition de l'Entraîneur National à la Direction Technique Nationale

OBJECTIFS :

- Suivre les pilotes internationaux sur les épreuves du Championnat du monde
- Echanger sur la planification avec les teams et entraîneurs
- Top5 aux championnats du monde Motocross/Side car/Supermoto

CONDITIONS :

- Être en possession d'une licence FFM en cours de validité
- Avoir des rapports faisant état esprit sportif favorables
- Avoir des résultats sportifs encourageants

PROGRAMME :

- Participation aux championnats du monde Motocross/Side car/Supermoto

FINANCEMENT :

Frais pris en charge par les pilotes :

- Leurs frais de déplacement, de restauration et d'hébergement
- Les frais d'entretien et d'acheminement des motos

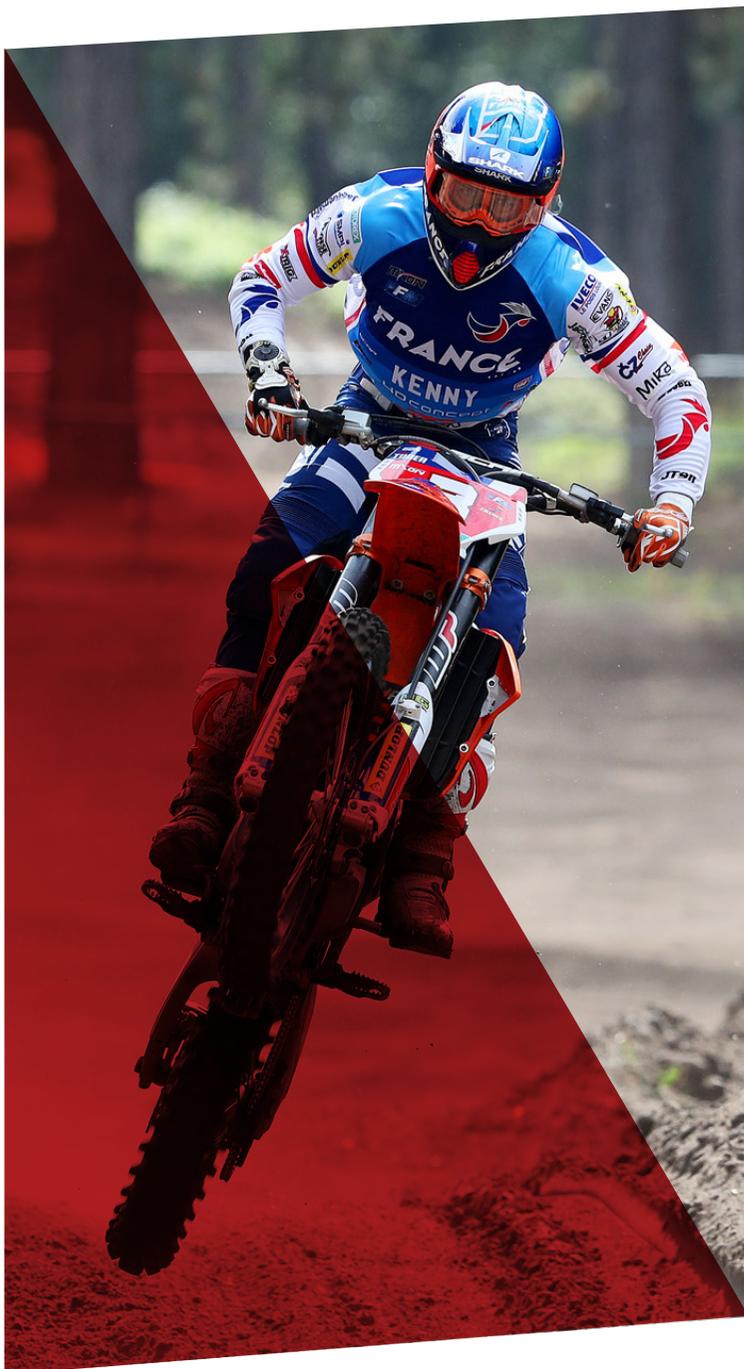
Frais pris en charge par la FFM :

- Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacations de l'encadrement
- Une aide financière individuelle pour les pilotes participant aux championnats du monde Motocross/Side car/Supermoto selon les critères d'attribution définis par la Direction Technique Nationale et sur présentation des justificatifs de communication.

BILAN :

À l'issue de chaque journée d'observation, un compte-rendu sera adressé par l'Entraîneur(e) à la Direction Technique Nationale.





COLLECTIF MONDIAL

PRÉPARATION À LA COURSE PAR ÉQUIPE DU MOTOCROSS DES NATIONS

Responsable : Pascal FINOT

Encadrement : Pascal FINOT, assisté de Thierry VAN DEN BOSCH, entraîneur diplômé

Public concerné : pilotes engagés en championnat du Monde sélectionnables pour le Motocross des Nations

Sélection : sur proposition de l'Entraîneur National à la Direction Technique Nationale

OBJECTIFS :

- Titre au Motocross des Nations

CONDITIONS :

- Être en possession d'une licence FFM en cours de validité
- Être engagé dans une démarche de Haute Performance
- Obtenir des résultats sportifs encourageants et réguliers en Grands Prix MXGP/MX2 et/ou AMA Motocross

PROGRAMME :

- 1 regroupement de 2 jours avant compétition
- Participation au Motocross des Nations

FINANCEMENT :

Frais pris en charge par les pilotes :

- Les frais d'entretien et d'acheminement des motos

Frais pris en charge par la FFM :

- Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des pilotes
- Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacations de l'Entraîneur
- Les frais de location des terrains ou circuits
- Une aide forfaitaire pour les pilotes participant aux compétitions internationales, selon les critères d'attribution définis par la Direction Technique Nationale et sur présentation des justificatifs.

BILAN :

À l'issue du regroupement et de la compétition, un compte-rendu sera adressé par l'Entraîneur à la Direction Technique Nationale.

COLLECTIF MONDIAL

PRÉPARATION À LA COURSE PAR ÉQUIPE DES NATIONS SUPERMOTO

Responsable : Sébastien BONNAL

Encadrement : L'encadrement est assuré par Sébastien BONNAL entraîneur diplômé

Public concerné : pilotes engagés en championnat du Monde sélectionnables pour le Supermoto des Nations

Sélection : sur proposition de l'Entraîneur National à la Direction Technique Nationale

OBJECTIFS :

- Titre au Supermoto des Nations

CONDITIONS :

- Être en possession d'une licence FFM en cours de validité
- Être engagé dans une démarche de Haute Performance
- Obtenir des résultats sportifs encourageants et réguliers en championnat du Monde

PROGRAMME :

- 1 regroupement de 2 jours avant compétition
- Participation au Supermoto des Nations

FINANCEMENT :

Frais pris en charge par les pilotes :

- Les frais d'entretien et d'acheminement des motos

Frais pris en charge par la FFM :

- Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des pilotes
- Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacations de l'Entraîneur
- Les frais de location des terrains ou circuits
- Une aide forfaitaire pour les pilotes participant aux compétitions internationales, selon les critères d'attribution définis par la Direction Technique Nationale et sur présentation des justificatifs.

BILAN :

À l'issue du regroupement et de la compétition, un compte-rendu sera adressé par l'Entraîneur à la Direction Technique Nationale.





COLLECTIF MONDIAL

PRÉPARATION À LA COURSE PAR ÉQUIPE DES NATIONS SIDE CAR

Responsable : Freddy BLANC

Encadrement : Freddy BLANC, entraîneur diplômé

Public concerné : pilotes engagés en championnat du Monde sélectionnables pour le Sidecar des Nations Européennes

Sélection : sur proposition de l'Entraîneur National à la Direction Technique Nationale



OBJECTIFS :

- Podium au Side Car des Nations Européennes



CONDITIONS :

- Être en possession d'une licence FFM en cours de validité
- Être engagé dans une démarche de Haute Performance
- Obtenir des résultats sportifs encourageants et réguliers en championnat du Monde



PROGRAMME :

- 1 regroupement de 2 jours avant compétition
- Participation au Side Car des Nations Européennes



FINANCEMENT :

Frais pris en charge par les pilotes :

- Les frais d'entretien et d'acheminement des sidecars

Frais pris en charge par la FFM :

- Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des pilotes
- Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacations de l'Entraîneur
- Les frais de location des terrains ou circuits
- Une aide forfaitaire pour les pilotes participant aux compétitions internationales, selon les critères d'attribution définis par la Direction Technique Nationale et sur présentation des justificatifs.



BILAN :

À l'issue du regroupement et de la compétition, un compte-rendu sera adressé par l'Entraîneur à la Direction Technique Nationale.

GÉNÉRALITÉS

LES CRITÈRES DE MISE EN LISTE DES SPORTIFS

	VITESSE	ENDURO	MOTOCROSS	TRIAL
ÉLITE	<ul style="list-style-type: none"> • Grands Prix : 3 • WSBK : 1 • WSSP 600 : 1 • EWC : 1 	<ul style="list-style-type: none"> • Grands Prix : 1 • EW : 1 • ISDE TM/TF : 1 	<ul style="list-style-type: none"> • Grands Prix : 1 • WMX : 1 • MXDN : 1 • WSCX / WSX : 1 • S1GP : 1 • S10N : 1 	<ul style="list-style-type: none"> • TRGP Men : 1 • TRGP Women : 1 • TDN : 1
SENIOR	<ul style="list-style-type: none"> • Grands Prix : 8 • WSBK : 3 • WSSP 600 : 3 • EWC : 3 	<ul style="list-style-type: none"> • Grands Prix : 3 • EW : 3 • ISDE TM/TF : 3 	<ul style="list-style-type: none"> • Grands Prix : 8 • WMX : 8 • MXDN : 4 • WSCX / WSX : 3 • S1GP : 3 • S10N : 3 	<ul style="list-style-type: none"> • TRGP Men : 3 • TRGP Women : 3 • TR2 Men : 1 • TR2 Women : 1 • TDN : 3
RELÈVE	<ul style="list-style-type: none"> • Grands Prix : classé • WSBK : 10 • WSSP 600 : 10 • WSSP 300 : 5 • MotoGP Rookies : classé • Junior GP : classé • ETC : 20 	<ul style="list-style-type: none"> • Grands Prix : 15 • EW : 10 • EJ : 15 • EY : 15 • ISDE TJ : 6 • EEC Men : 1 • EEC Women : 5 • EEC Junior : 10 • EEC Youth : 5 • EEC Nation : 3 	<ul style="list-style-type: none"> • Grands Prix : 20 • WMX : 15 • MXJ 125cc/85cc : 5 • MXJDN : 5 • EMX 250cc/125cc : 10 • EMX 85cc/Women : 8 • EMXDN : 3 • WSCX : 8 • SCXOEN : 3 • S1GP : 8 • S10N Junior : 3 • ESM 250cc/125cc : 3 • ESM Junior : 3 	<ul style="list-style-type: none"> • TRGP Men : 15 • TRGP Women : 15 • TR2 Men : 5 • TR2 Women : 5 • TR3 : 8 • TREC Men : 5 • TREC Women : 5 • TREC Junior : 5 • TREC Youth : 5

Tout sportif listé en catégorie « Relève » ne pourra le rester que dans une limite de temps de 4 ans par catégorie d'épreuve.

ESPOIR

- Collectifs Nationaux ou Equipes de France Espoirs.
- Selon résultats et attitude observés lors des compétitions internationales et après avis de la DTN.



74 Avenue Parmentier, 75011 Paris
+33 (0)1.49.23.77.00 / ffm@ffmoto.com

FFMOTO.ORG

